



→ Regards

des intérimaires sur l'intérim

mars 2008

Bva





Synthèse

→ Une opinion très favorable de l'intérim

94 % des personnes interrogées **conseilleraient à un proche d'effectuer des missions d'intérim.**

→ p. 08

91 % des intérimaires et **80 %** de leurs proches ont une **opinion positive de l'intérim.**

→ p. 07

90 % des intérimaires **améliorent ou conservent cette opinion positive** depuis leur première inscription en agence d'intérim.

→ p. 07

90 % jugent l'intérim **utile pour acquérir une expérience professionnelle** et **84 %** pour **trouver un emploi.**

→ p. 09

96 % des intérimaires interrogés **considèrent que l'intérim leur a apporté quelque chose.**

→ p. 11

80 % des intérimaires estiment que ce mode de travail a été pour eux **un passeport pour entrer sur le marché du travail.**

→ p. 09

La rémunération et la possibilité d'avoir du temps libre sont les principaux critères selon lesquels la situation des intérimaires est considérée comme plus avantageuse que celle des salariés en CDD/CDI.

→ p. 11





→ Un taux d'emploi en progression

Plus de la moitié des personnes interrogées était sans emploi au moment de leur première inscription dans une agence d'intérim, alors que 6 % seulement avaient auparavant un CDD ou un CDI.

→ p. 12

L'âge **moyen d'entrée** en intérim s'établit à **25 ans** et les motivations répondent à différentes tendances : une logique **pragmatique**, une logique de **formation**, une logique d'**insertion** ou un **choix de vie**.

→ p. 14

Entre mars 2007 et mars 2008, les intérimaires interrogés ont effectué chacun en moyenne **7 missions** et ont été délégués en moyenne dans **3 entreprises**.

→ p. 18

Interrogés en mars 2008, **75 % des interviewés** qui étaient en intérim un an plus tôt **sont en emploi** (+11 points par rapport à l'enquête précédente de 2006) :

- 44 % sont intérimaires (+5 points),
- 22 % sont en CDI (+6 points),
- 9 % sont en CDD.

→ p. 20

Les intérimaires font preuve de stabilité et de fidélité vis-à-vis de cette forme de travail et ils sont en grande majorité **satisfaits de leur expérience**.

→ p. 16

36 % ont déjà refusé une mission dans le courant de l'année (+6 points).

→ p. 19

38 % disent avoir connu des périodes pendant lesquelles ils souhaitaient travailler et où on ne leur proposait pas de mission. (-7 points).

31 % des intérimaires interrogés en mars 2008 sont aujourd'hui en CDI (22 %) ou en CDD (9 %) et 61 % des intérimaires disent vouloir continuer à travailler en intérim.

→ p. 25

68 % des intérimaires **ont déjà été employés en CDD ou en CDI** avant 2007, date à laquelle ils étaient tous en intérim (+8 points).

→ p. 13

14 % des intérimaires interrogés en mars 2008 sont aujourd'hui au chômage (11 % sont indemnisés et 3 % non-indemnisés), ce qui constitue **une baisse très importante** par rapport à l'enquête 2006 qui comptabilisait 23 % de chômeurs à l'issue de l'année d'observation. 91 % des intérimaires aujourd'hui au chômage sont encore inscrits en agence et **80 % accepteraient d'effectuer une mission d'intérim** si on leur en proposait une.

→ p. 26

→ Une maîtrise accrue de la formation

La connaissance des dispositifs de formation progresse chez les intérimaires, en particulier pour le **DIF (46 % le connaissent, +5 points / 2006)**, le **CIF (39 %, +6 points)** et le **contrat de professionnalisation (35 %, +10 points)**.

→ p. 27

Le **principal vecteur d'information** sur la formation reste l'**entreprise de travail temporaire** :

- brochures : 28 %,
- lettres d'informations : 22 %,
- informations orales : 17 %.

→ p. 27

Le **bouche à oreille** progresse avec un taux de **31 %** d'information (+3 points) ainsi que l'utilisation d'**Internet** (19 %, +5 points).

→ p. 27

14 % des personnes interrogées **déclarent avoir suivi une formation** en tant qu'intérimaire au cours des 12 derniers mois.

→ p. 28





Sommaire



Le cadre de l'étude

Une étude biennale	6
Un panel complet	6

Regards croisés sur l'intérim

1/ Un regard positif	7
2/ Une conquête de l'entourage	8
3/ Un atout sur le marché de l'emploi	9
4/ Gagner en expérience pour être plus opérationnel	10
5/ Une rémunération plus attractive	11

Provenance des intérimaires

1/ Une porte de sortie pour les chômeurs	12
2/ Une ancienneté en hausse	14
3/ Un âge d'entrée plus précoce chez les hommes	14
4/ Une solution pragmatique	15

Parcours d'intérimaires

1/ Trajectoires professionnelles	16
2/ L'intensité d'emploi en légère baisse	17
3/ Quand la fidélité prime	18
4/ Refus de missions	19
5/ Parcours post-intérim	20
1. CEUX QUI RESTENT EN INTÉRIM	21
• LE CHOIX DE RESTER EN INTÉRIM	21
• L'ÉVOLUTION DES MISSIONS DEPUIS UN AN	22
• LA SATISFACTION D'ÊTRE EN INTÉRIM	23
• LE BILAN DES INTÉRIMAIRES	23
• LES PERSPECTIVES DES INTÉRIMAIRES	24
2. CEUX QUI SORTENT DE L'INTÉRIM AU PROFIT D'UN CDI OU D'UN CDD	25
3. CEUX QUI SORTENT DE L'INTÉRIM	26

Connaissance et pratique de la formation

1/ Une maîtrise accrue des dispositifs de formation	27
2/ Internet comme nouveau vecteur d'information	27
3/ Léger recul des formations réalisées	28

Annexe

.....	29
-------	----



Le cadre de l'étude

Une étude biennale

L'Observatoire du Travail Temporaire s'est vu confié en 2008 l'étude « Regards des intérimaires sur l'intérim », préalablement réalisée par le FPE TT entre 2002 et 2006.

Cette étude a pour objectif de mieux connaître le parcours des intérimaires et le regard qu'ils portent sur ce mode de travail.

Confiée au cabinet BVA, l'étude 2008 a pour objectifs :

- d'identifier les grandes représentations et les opinions associées à l'intérim grâce à l'expérience et au vécu des intérimaires,
- de déterminer les motifs d'entrée et de sortie de l'intérim,
- de retracer le parcours des intérimaires sur une durée d'un an,
- de mesurer le degré de connaissance par les intérimaires des différents dispositifs de formation.

Un panel complet

1 013 personnes, intérimaires en mars 2007, ont été interrogées par téléphone, du 11 au 15 mars 2008 (échantillon représentatif de la population intérimaire de mars 2007 constitué d'après les quotas « sexe, âge, statut » après stratification par région et redressé sur la base de la structure réelle de la population de référence).

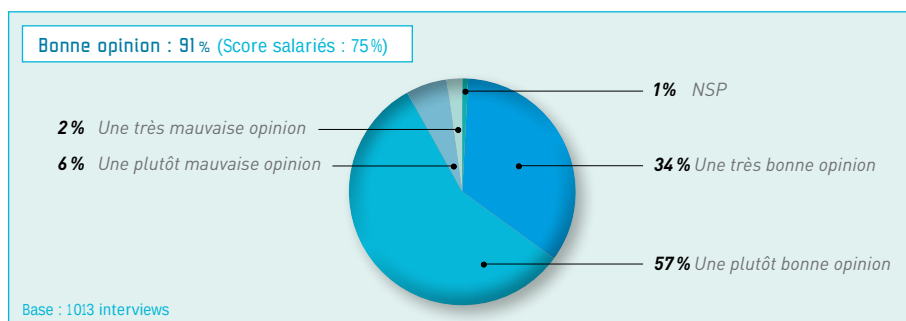
Une étude téléphonique complémentaire pour comparer l'opinion sur l'intérim des intérimaires avec celle des salariés en général (réalisée en mars 2008) auprès d'un échantillon de 1 439 salariés représentatifs du salariat français - sexe, âge, profession, région, et agglomération d'habitat).



Regards croisés sur l'intérim

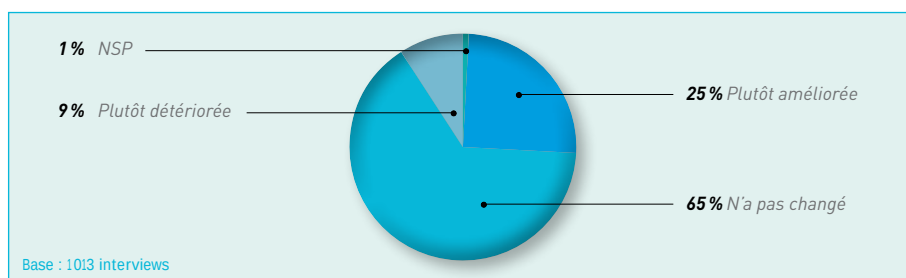
⇒ 1/ Un regard positif

⇒ QUELLE OPINION AVEZ-VOUS DE L'INTÉRIM ?



91 % des personnes interrogées ont une très bonne ou bonne opinion de l'intérim, un score relativement stable par rapport à l'enquête précédente (+2 points). Cette appréciation positive est partagée par l'ensemble des interviewés quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle : les salariés hors intérim partagent à 75 % cette opinion, même si le pourcentage d'opinions positives est en léger recul par rapport aux résultats de l'enquête 2006 (77 % des salariés hors intérim avaient alors une bonne opinion de l'intérim).

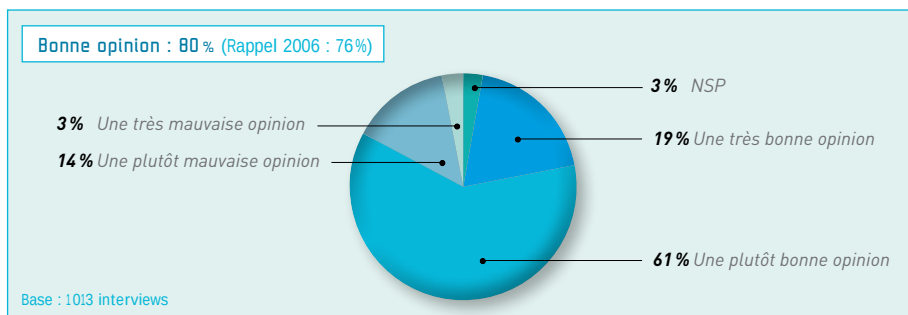
⇒ ENTRE LE MOMENT OÙ VOUS ÊTES RENTRÉ DANS L'INTÉRIM ET AUJOURD'HUI, VOTRE OPINION S'EST... ?



Au fil de leurs expériences, les intérimaires conservent cette opinion positive. Ils sont en effet 90 % à déclarer que leur position s'est améliorée ou n'a pas changé depuis leur première inscription en agence d'intérim.

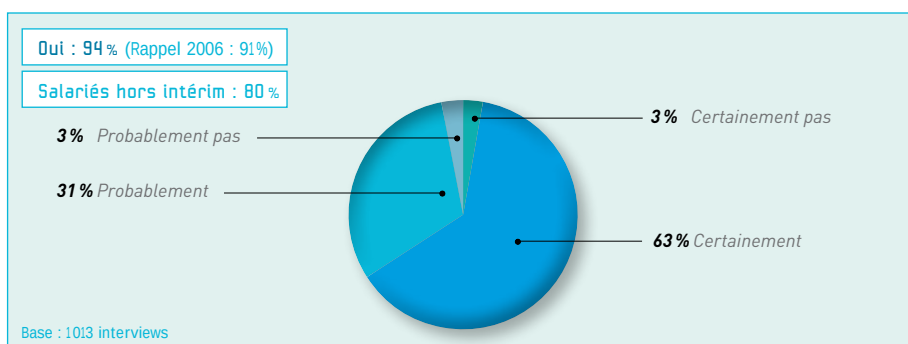
⇒ 2/ Une conquête de l'entourage

⇒ QUELLE EST L'OPINION DE VOS PROCHES (FAMILLE, AMIS) AU SUJET DE L'INTÉRIM ?



Les appréciations portées par les proches des intérimaires semblent s'améliorer puisque **les interviewés sont 4 % de plus qu'en 2006 à estimer que leurs parents et leurs amis ont une très bonne ou bonne opinion de l'intérim.**

⇒ VOUS PERSONNELLEMENT, CONSEILLERIEZ-VOUS À UN PROCHE (FAMILLE, AMIS) D'EFFECTUER DES MISSIONS D'INTÉRIM ?



La quasi-totalité des intérimaires (94 %) conseilleraient volontiers ce mode de travail à leurs proches. Ce résultat, qui traduit une appréciation positive de l'intérim, est en progression depuis la précédente enquête (ils étaient 91 % en 2006). Les salariés hors intérim sont également 80 % à vouloir conseiller cette forme d'emploi à leurs proches.



⇒ 3/ Un atout sur le marché de l'emploi

⇒ QUELS ONT ÉTÉ POUR VOUS LES APPORTS DE L'INTÉRIM ?

EN %	TRÈS UTILE	ASSEZ UTILE	TOTAL	PEU UTILE	PAS UTILE DU TOUT	TOTAL	NSP
Trouver un emploi	43	41	84	10	5	15	1
Intérimaires*	44	41	85	10	4	14	1
CDI	51	39	90	5	4	9	1
CDD	47	40	87	8	2	10	2
Chômeurs et inactifs	33	47	80	11	8	19	1
Salariés hors intérim	30	49	79	15	5	20	1
Acquérir une expérience professionnelle	49	41	90	6	4	10	-
Intérimaires	49	44	93	4	3	7	-
CDI	55	36	91	5	4	9	-
CDD	56	34	90	9	1	10	-
Chômeurs et inactifs	38	44	82	9	8	17	1
Salariés hors intérim	31	49	80	15	5	20	-
Apprendre différents métiers	47	39	86	7	5	12	2
Salariés hors intérim	25	50	75	16	8	24	1
Se former	43	41	84	10	5	15	1
Salariés hors intérim	26	49	75	17	7	24	1

Base : 1013 interviews

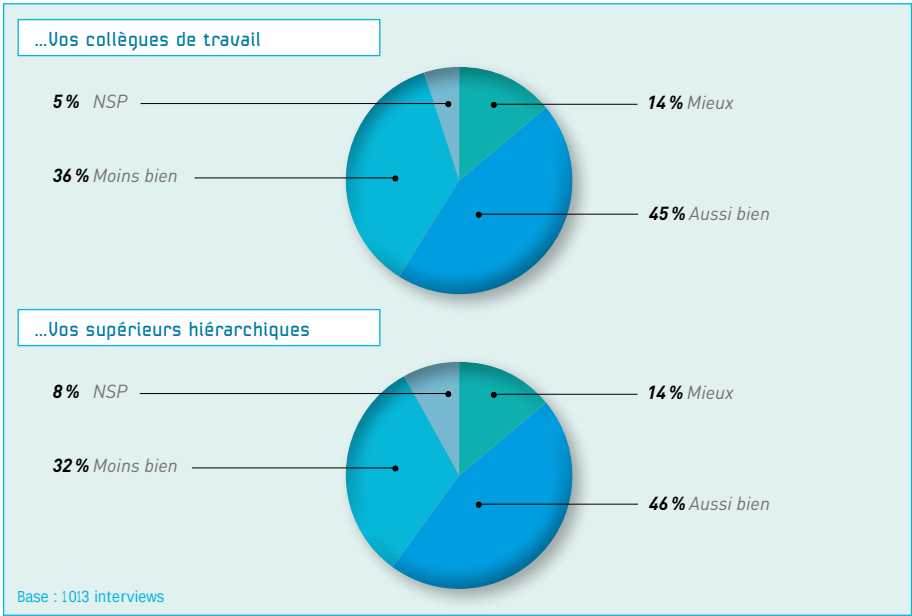
* Situation actuelle des personnes interrogées

L'intérim est considéré comme un « passeport » puisqu'il a été « très utile » ou « assez utile » à 80 % des intérimaires pour entrer sur le marché de l'emploi.

Les personnes aujourd'hui encore intérimaires sont plus nombreuses à penser que l'intérim est utile pour acquérir une expérience professionnelle, ce qui explique qu'elles restent fidèles à ce mode de travail.

Il est également logique de constater que les répondants aujourd'hui en CDI sont les premiers à penser que l'intérim est utile pour trouver un emploi et, qu'à l'inverse, les chômeurs et les inactifs sont légèrement moins convaincus de l'utilité de l'intérim sur le marché de l'emploi.

⇒ D'APRÈS VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET DANS LES ENTREPRISES POUR LESQUELLES VOUS AVEZ TRAVAILLÉ, PENSEZ-VOUS QUE VOS COLLÈGUES DE TRAVAIL/VOS SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES CONSIDÈRENT MIEUX, MOINS BIEN OU AUSSI BIEN L'INTÉRIM QUE LES AUTRES TYPES D'EMPLOIS ?

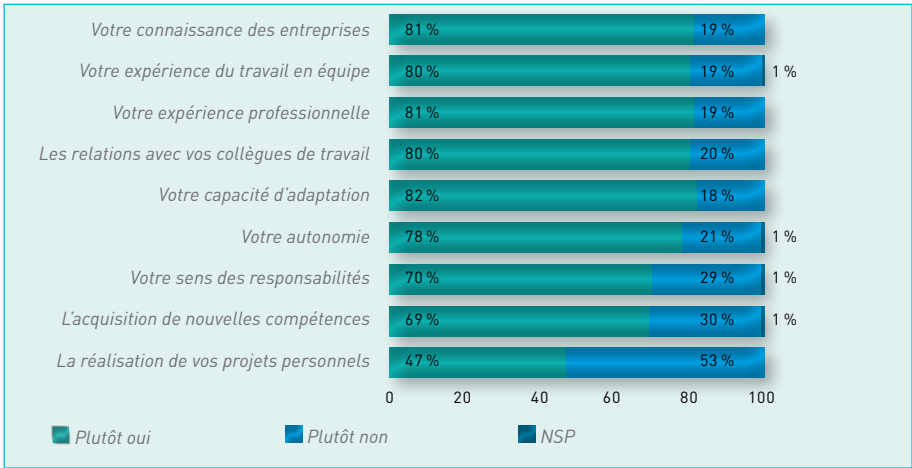


Pour la majorité des intérimaires, cette forme d'emploi ne porte pas préjudice à leur relation de travail avec leurs collègues ou leurs supérieurs hiérarchiques.

Quand il y a manque de considération, ce sentiment est plus présent chez les cadres : 53 % se sentent moins bien considérés par leurs collègues et 42 % par leurs supérieurs.

⇒ 4/ Gagner en expérience pour être plus opérationnel

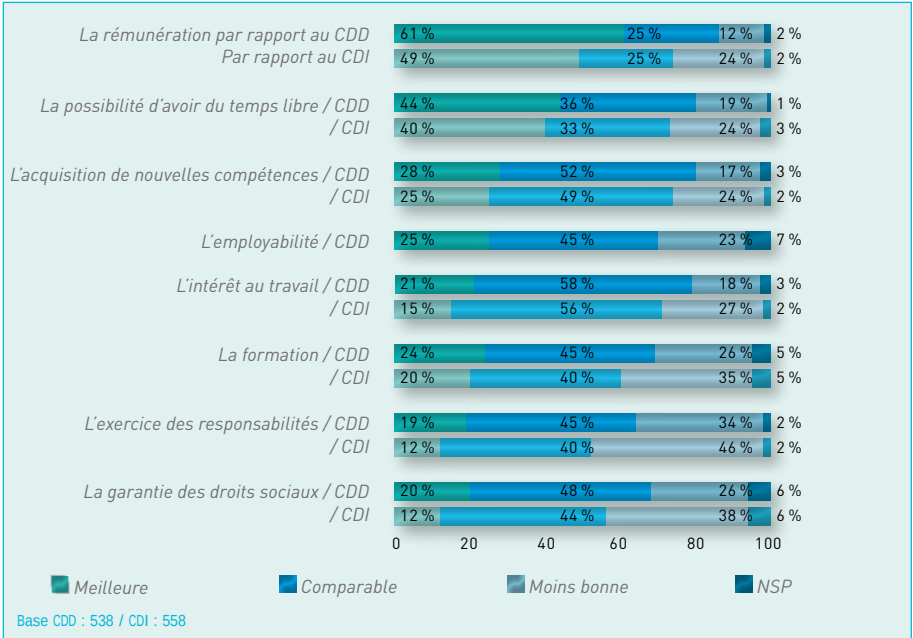
⇒ D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, L'INTÉRIM VOUS A-T-IL APPORTÉ QUELQUE CHOSE EN CE QUI CONCERNE...



La quasi-totalité des intérimaires interrogés considère que l'intérim leur a apporté quelque chose. En effet, ils sont 96 % à avoir répondu favorablement à au moins l'un des items de cette question (-2 points par rapport à 2006). Ils estiment avoir surtout gagné en expérience (expérience du travail en équipe, expérience professionnelle, connaissance des entreprises,...), la réalisation de leurs projets personnels passant au second plan.

5/ Une rémunération plus attractive

PAR RAPPORT À VOTRE EXPÉRIENCE D'EMPLOI EN CDD/CDI, DIRIEZ-VOUS QUE LA SITUATION DES INTÉRIMAIRES EST MEILLEURE, MOINS BONNE OU COMPARABLE POUR CHACUN DES POINTS SUIVANTS ?



La rémunération arrive en tête des critères pour lesquels la situation des intérimaires est considérée comme plus avantageuse que celle des salariés en CDD/CDI (+8 points par rapport à 2006), juste devant **la possibilité d'avoir du temps libre**.

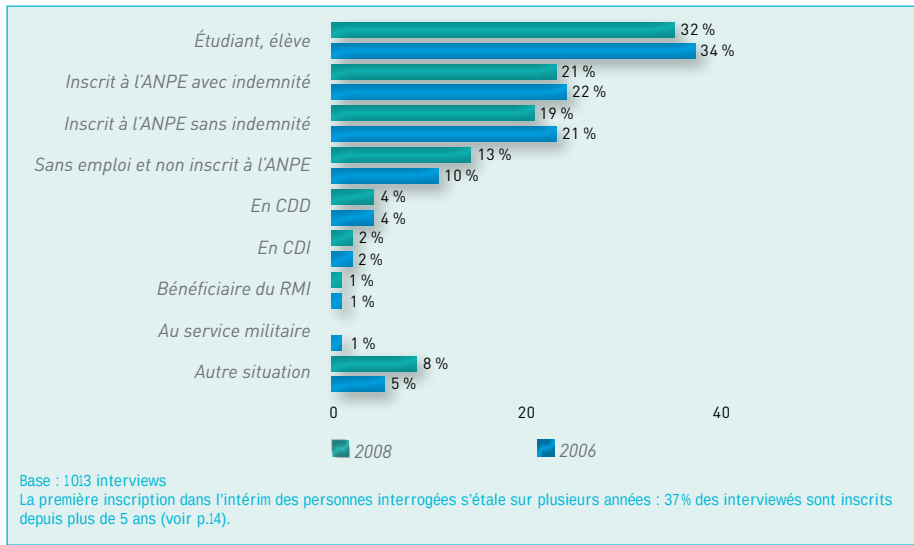
En revanche sur l'acquisition de nouvelles compétences, de l'employabilité ou de l'intérêt du travail, les avis sont moins tranchés. Une majorité d'interviewés estime qu'il y a peu de différences sur ces plans entre les intérimaires et les CDD/CDI.

On notera toutefois la part non négligeable de ceux qui jugent moins bonne la situation des intérimaires comparativement au CDI en ce qui concerne la formation, l'exercice des responsabilités et la garantie des droits sociaux.

Provenance des intérimaires

⇒ 1/ Une porte de sortie pour les chômeurs

⇒ QUELLE ÉTAIT VOTRE SITUATION AU MOMENT DE VOTRE ENTRÉE EN INTÉRIM ?



Plus de la moitié des personnes interrogées était sans emploi au moment de leur première inscription dans une agence d'intérim, alors que 6 % seulement avaient auparavant un CDD ou un CDI.

Quand on observe de plus près le profil des répondants, on remarque que les personnes les plus diplômées sont les plus nombreuses à entrer en intérim après leurs études (à Bac +3, ils sont 55 % à s'être inscrits à la fin de leur cursus).

De même, les hommes sont 35 % à entrer en intérim après leurs études, contre 25 % pour les femmes. C'est plutôt après une période de chômage ou de non-emploi que les femmes et les personnes les moins diplômées se tournent davantage vers l'intérim (57 % des cas chez les femmes, contre 52 % chez les hommes).



⇒ AVANT 2007, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ EMPLOYÉ(E) DANS UNE ENTREPRISE EN ...?

	2008	RAPPEL 2006
CDD	44 %	39 %
CDI	41 %	36 %
CDD OU CDI	68 %	60 %
Les deux	17 %	14 %
Aucun	32 %	40 %

Base : 1013 interviews

Plus de deux tiers des intérimaires ont déjà été employés dans une entreprise en CDD ou en CDI avant 2007, date à laquelle ils étaient tous en intérim. C’est 8 % de plus qu’en 2006, un résultat qui conforte l’idée que les intérimaires ne choisissent pas nécessairement ce mode de travail par défaut.

Logiquement, les plus jeunes sont ceux qui ont le moins connu de CDD ou CDI (44 % pour les intérimaires de moins de 25 ans) avant leur entrée en intérim.

⇒ % DÉJÀ EMPLOYÉ EN CDD OU CDI

	2008	RAPPEL 2006
Cadres	66 %	84 %
Professions intermédiaires	84 %	81 %
Employés	71 %	63 %
Ouvriers qualifiés	64 %	51 %
Ouvriers non qualifiés	67 %	65 %

Base : 1013 interviews

La progression du nombre d’intérimaires ayant déjà exercé en CDD ou en CDI dans une entreprise avant de s’inscrire en intérim n’est pas homogène. **Les ouvriers qualifiés**, qui apparaissaient en recul lors de l’enquête 2006, **ont ainsi rattrapé la tendance générale**. Les employés, les professions intermédiaires et les ouvriers non qualifiés ont également progressé sur ce plan. Seuls les cadres se démarquent par un score en net recul.

⇒⇒ 2/ Une ancienneté en hausse

⇒ À QUELLE DATE VOUS ÊTES-VOUS INSCRIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS UNE AGENCE D'INTÉRIM ?

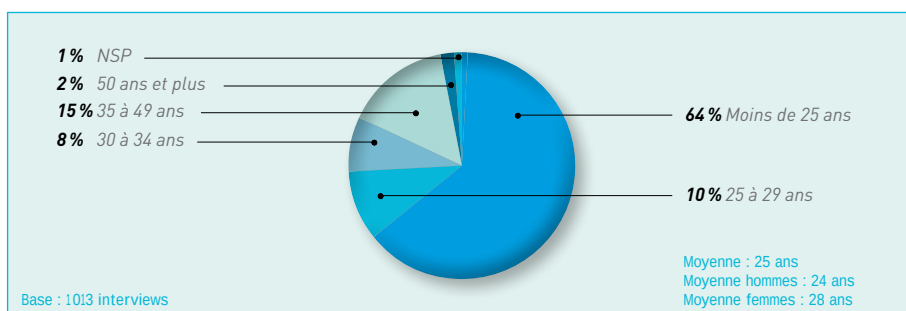
2007	11 %
2006	16 %
2005	11 %
2004	9 %
2003 / 2002	14 %
Moins de 5 ans	61 %
2001 / 2000	11 %
1999 / 1998	10 %
Avant 1998	16 %
Plus de 5 ans	37 %
NSP	2 %

Base : 1013 interviews

L'ancienneté est en très légère hausse puisque la part des interviewés entrés en intérim il y a plus de 5 ans a progressé de 2 points (35 % en 2006).

⇒⇒ 3/ Un âge d'entrée plus précoce chez les hommes

⇒ QUEL ÂGE AVIEZ-VOUS LORSQUE VOUS VOUS ÊTES INSCRIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE ?



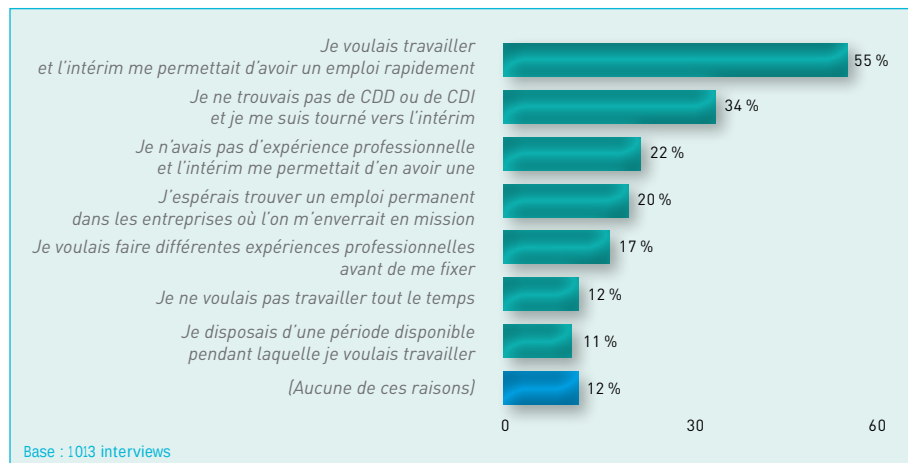
L'âge moyen d'entrée en intérim s'établit à **25 ans**. Toutefois on remarque que les hommes commencent plus tôt que les femmes, ce qui est cohérent avec le fait que les hommes rentrent plus souvent en intérim après leurs études et les femmes suite à une période de chômage.

On notera aussi que les ouvriers qualifiés entrent légèrement plus tôt en intérim (24 ans en moyenne) et les employés un peu plus tard (27 ans).



⇒ 4/ Une solution pragmatique

⇒ QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE QUI VOUS A AMENÉ À TRAVAILLER EN INTÉRIM ?

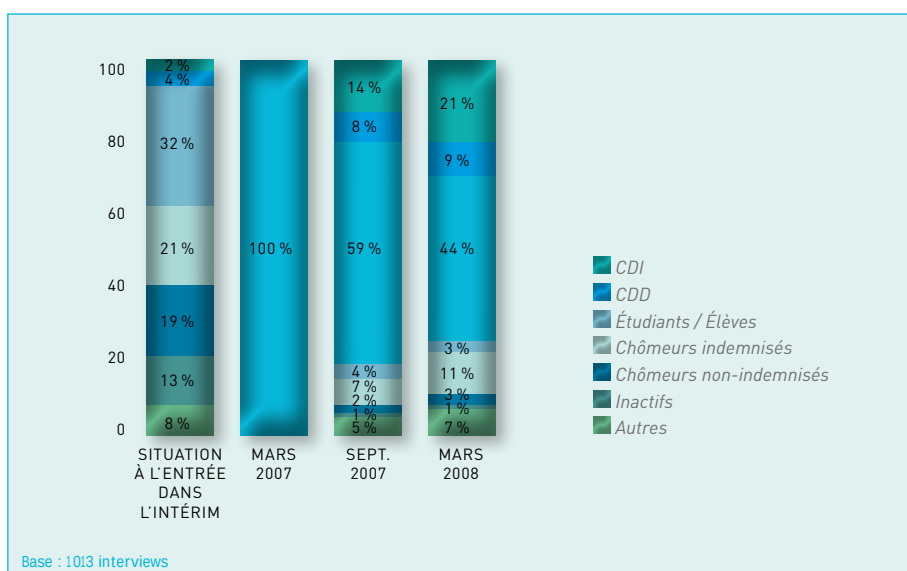


On peut regrouper les motivations des intérimaires selon différentes tendances :

- **Une logique pragmatique** : une majorité d'intérimaires s'est tournée vers l'intérim dans le but de trouver un emploi rapidement ou parce qu'ils ne trouvaient pas de CDI ou de CDD. Entrent notamment dans cette catégorie les intérimaires plus âgés et les ouvriers non qualifiés.
- **Une logique de formation** : près d'un quart des répondants pense que l'intérim leur permettra d'acquérir une première expérience professionnelle (c'est 8 points de moins qu'en 2006). Pour d'autres, et notamment pour les jeunes en début de parcours, c'est une façon de tester différentes expériences professionnelles avant de se fixer.
- **Une logique d'insertion** : 20% des personnes interrogées pensent que le fait de travailler en intérim dans une entreprise peut leur ouvrir les portes de l'emploi en CDD ou en CDI. Ce sont les cadres (26%) qui entrent plus particulièrement dans cette logique.
- **Un choix de vie** : les étudiants, les employés et les diplômés du supérieur font partie des répondants qui préfèrent travailler par intermittence.

Parcours d'intérimaires

⇒⇒ I/ Trajectoires professionnelles



En mars 2007, l'ensemble des interviewés avait effectué au moins une mission d'intérim. Pour autant, au moment de l'enquête, 24 % déclarent qu'ils n'étaient pas intérimaires à ce moment là. Il s'agit vraisemblablement de personnes qui effectuaient des missions mais qui ne considéraient pas l'intérim comme leur activité principale (étudiants, intérimaires peu sollicités, etc.).

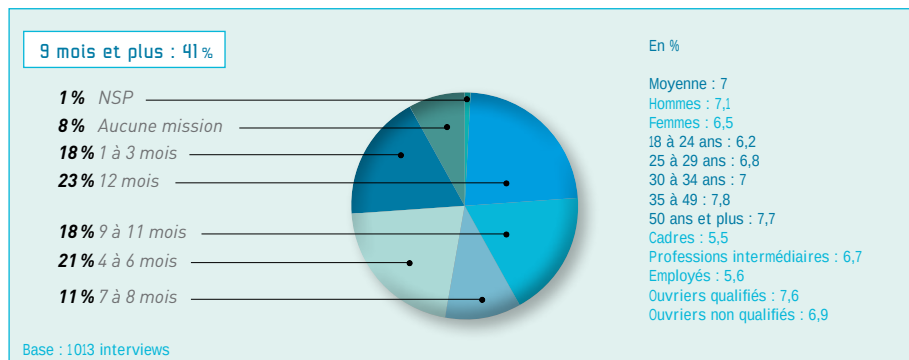
Ce positionnement est toutefois moins présent que lors de la précédente enquête (30 % en 2006).

De manière générale, on remarque que – contrairement aux idées reçues – **les intérimaires font preuve de stabilité et de fidélité vis-à-vis de cette forme de travail.**



⇒ ⇒ 2/ L'intensité d'emploi en légère baisse

⇒ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ EN INTÉRIM ?



Ceux qui ont le plus travaillé en intérim sur l'année sont les interviewés de **plus de 30 ans, les ouvriers** (en particulier les ouvriers qualifiés), **les hommes** et **ceux qui ont le plus d'ancienneté** dans l'intérim. Les femmes, les cadres, les employés et les plus jeunes sont ceux qui ont moins travaillé en intérim.

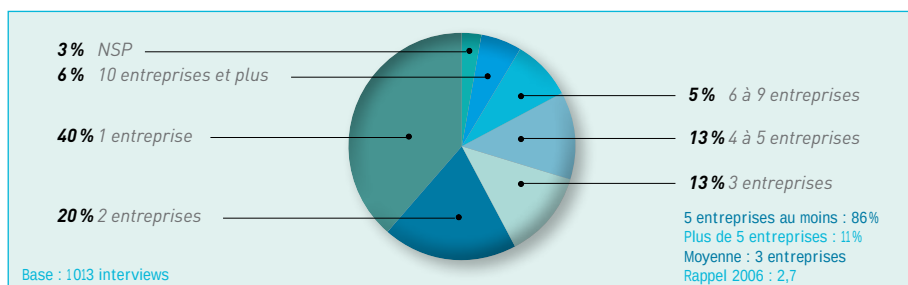
Notons que la durée moyenne de travail est en légère baisse par rapport à la précédente enquête (7,5 mois en 2006).

38 % des personnes interrogées ont connu des périodes pendant lesquelles elles voulaient travailler mais ne se sont pas vues proposer de missions.

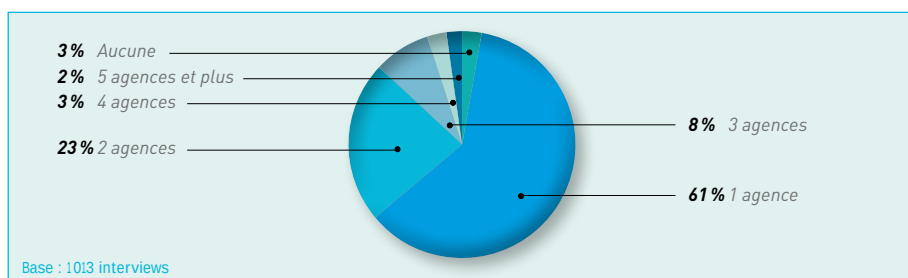
Ce chiffre est en forte baisse par rapport à 2006 où l'enquête biennale révélait que 45 % des personnes interrogées avaient eu des périodes sans mission. Les moins diplômés et les plus jeunes sont les plus nombreux à avoir connu ces périodes sans mission, la situation étant plus rare chez les cadres et les plus diplômés.

⇒ 3/ Quand la fidélité prime

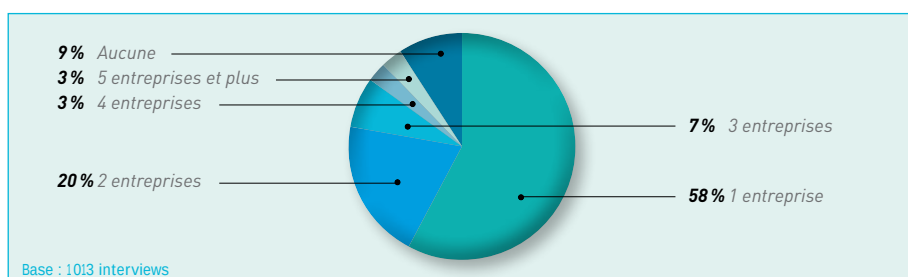
⇒ DANS COMBIEN D'ENTREPRISES DIFFÉRENTES AVEZ-VOUS ÉTÉ DÉLÉGUÉ(E) EN MISSION D'INTÉRIM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?



⇒ POUR COMBIEN D'AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?



⇒ POUR COMBIEN D'ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?



En moyenne, les intérimaires interrogés ont été délégués dans 3 entreprises, soit légèrement plus qu'en 2006 (2,7 entreprises en moyenne).

Il existe toutefois des différences notables selon le profil des répondants :

- Les plus jeunes ont été délégués dans un nombre plus important d'entreprises (la moyenne est de 3,34 entreprises pour les moins de 24 ans), car ils y effectuent sans doute des missions plus ponctuelles.
- Les cadres bénéficient de missions plus longues. Ils sont donc délégués dans moins d'entreprises que les autres : en moyenne 2,9 entreprises.



⇒ ⇒ 4/ Refus de missions

⇒ PART DES INTÉRIMAIRES AYANT REFUSÉ UNE MISSION DANS L'ANNÉE

Enquête 2008	36 %
Enquête 2006	30 %
Enquête 2004	36 %
Enquête 2002	39 %

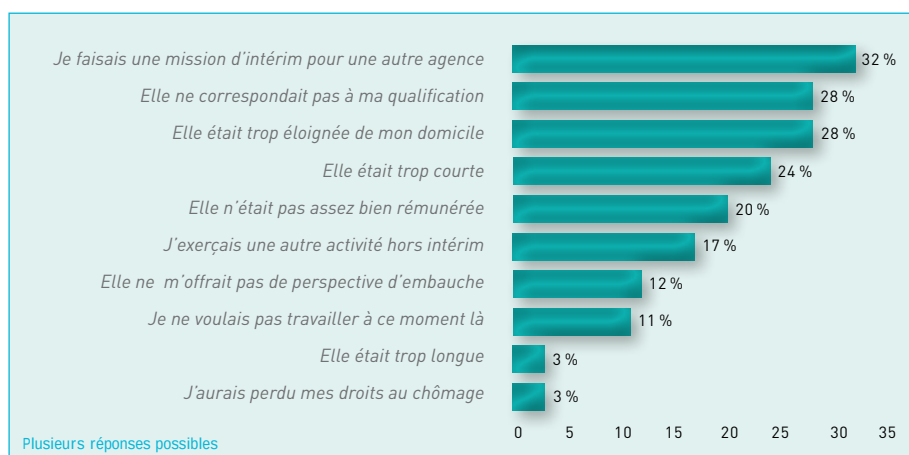
Base : 1013 interviews

36 % des interviewés disent avoir refusé des missions d'intérim au cours des 12 derniers mois. C'est la première fois depuis 2002 que l'on observe une évolution à la hausse des refus, sans doute en raison d'un marché de l'emploi moins tendu.

Il faut cependant souligner d'importants écarts selon le profil des répondants :

- Le taux de refus est plus élevé chez les hommes (37% ont déjà refusé une mission), les jeunes (41% des 18/24 ans et 40% des 25/29 ans), les professions intermédiaires (47%) et les employés (49%).
- À l'inverse, ce taux de refus est particulièrement bas chez les plus âgés (27% des 35/49 ans ; 24% des 50 ans et plus) et les ouvriers non qualifiés (29%).

⇒ PARMI LES RAISONS SUIVANTES, LAQUELLE OU LESQUELLES EXPLIQUENT QUE VOUS AYEZ REFUSÉ UNE OU PLUSIEURS MISSIONS D'INTÉRIM ?

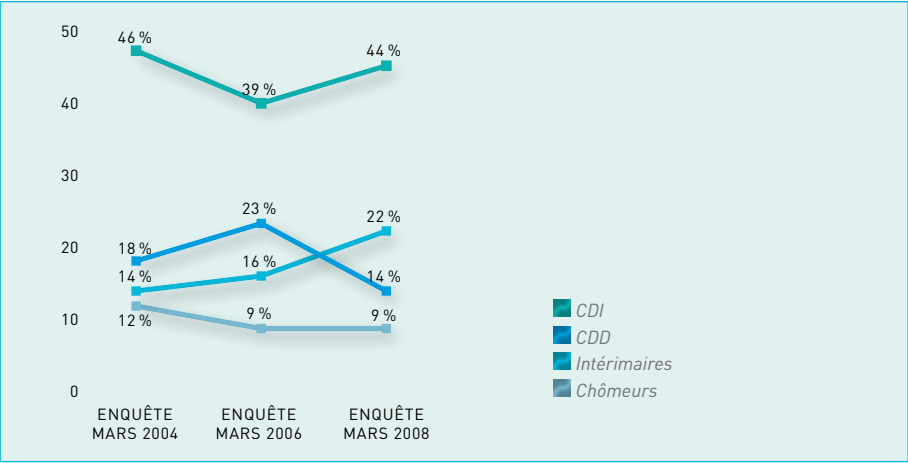


Le nombre de missions refusées suit sensiblement la même logique : les hommes, les professions intermédiaires et les employés refusent davantage de missions que les cadres, les ouvriers et les femmes. Seul le critère âge fait exception puisque les plus jeunes refusent en moyenne 3 missions, contre 6 missions déclinées chez les 50 ans et plus.

Les raisons évoquées pour expliquer leurs refus peuvent être regroupées en deux catégories :

- **Les raisons pragmatiques** : les intérimaires effectuaient déjà une mission pour une autre agence, la proposition qui leur a été faite ne correspondait pas à leur qualification (une situation plus fréquente qu'en 2004, où 25 % des répondants invoquaient ce motif de refus).
- **Les raisons personnelles** : le lieu de la mission était trop éloigné du domicile (+3 points), la mission trop courte ou pas assez bien rémunérée,...

⇒⇒ 5/ Parcours post-intérim



Un an après leur passage en intérim, 75 % des interviewés sont toujours en emploi : intérimaires, CDI ou CDD. Après un creux observé en 2006 (ils n'étaient alors que 64 % en emploi un an après leur passage en intérim), on observe aujourd'hui un fort regain. Cette hausse est à la fois alimentée par un nombre croissant d'intérimaires qui restent en intérim (+6 points) mais aussi par un accès plus marqué au CDI (+6 points).



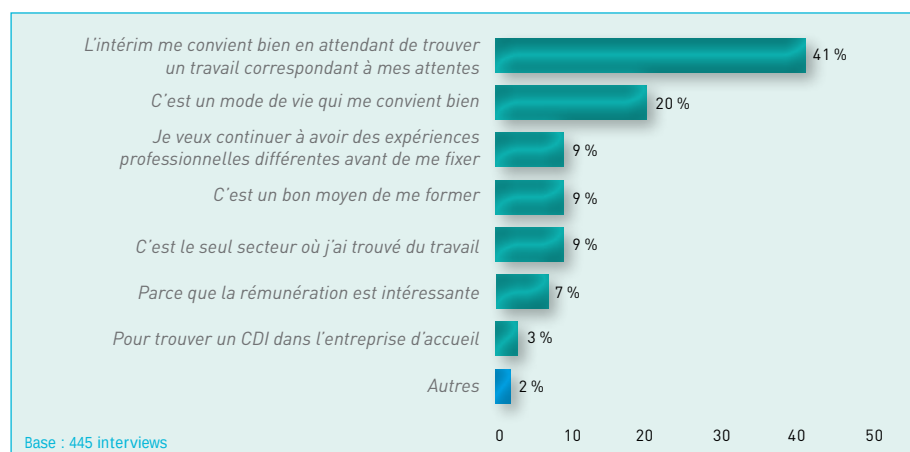
1. CEUX QUI RESTENT EN INTÉRIM

• LE CHOIX DE RESTER EN INTÉRIM

Au bout d'un an, 44 % des personnes interrogées sont restées intérimaires.

En 2006, ils étaient seulement 39 % dans cette situation.

⇒ POUR QUELLE RAISON, TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI EN INTÉRIM ?

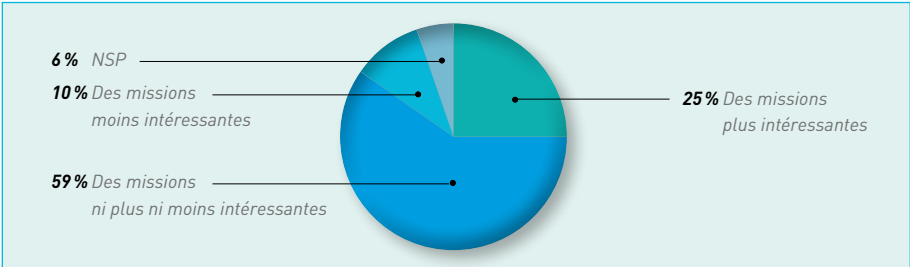


Différentes raisons permettent d'expliquer cette situation :

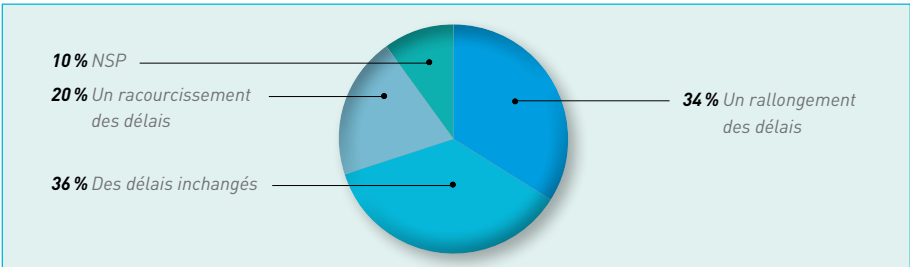
- **Par choix de vie** : la rémunération est attrayante ou l'intérim est un mode de vie qui convient bien aux répondants. Cette dernière raison est notamment évoquée par les femmes (25 %) et les plus âgés (43 % des 50 ans et plus).
- **Par stratégie** : pour 44 % des personnes interrogées, l'intérim est une bonne solution en attendant de trouver un CDI qui corresponde à leurs attentes. Les jeunes intérimaires et les catégories socioprofessionnelles supérieures sont les plus nombreux à évoquer cette raison.
- **Pour se former et accumuler des expériences professionnelles** : une motivation moins présente que lors de la précédente enquête (-6 points).
- **Par défaut** : pour une minorité de répondants, l'intérim est le seul secteur où trouver un travail.

• **L'ÉVOLUTION DES MISSIONS DEPUIS UN AN**

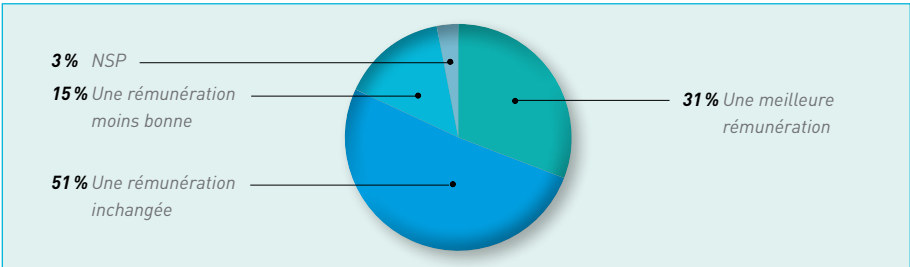
⇒ **L'ÉVOLUTION DE L'INTÉRÊT DES MISSIONS**



⇒ **L'ÉVOLUTION DES DÉLAIS ENTRE LES MISSIONS**



⇒ **L'ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION**

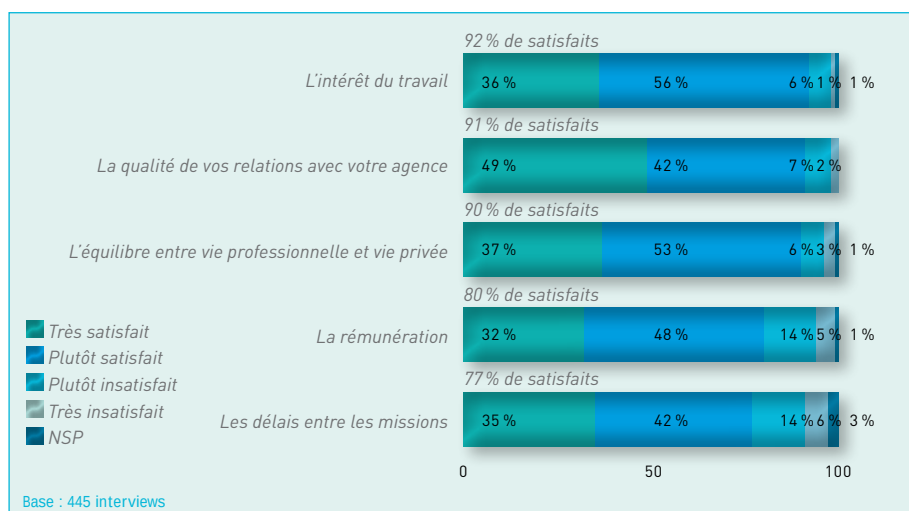


Sur l'ensemble des critères développés ci-dessus, les plus jeunes et les ouvriers ont une meilleure perception de l'évolution des missions.



• LA SATISFACTION D'ÊTRE EN INTÉRIM

⇒ PAR RAPPORT À VOTRE EXPÉRIENCE DU TRAVAIL EN INTÉRIM, ÊTES-VOUS TRÈS SATISFAIT, PLUTÔT SATISFAIT, PLUTÔT INSATISFAIT OU TRÈS INSATISFAIT EN CE QUI CONCERNE... ?

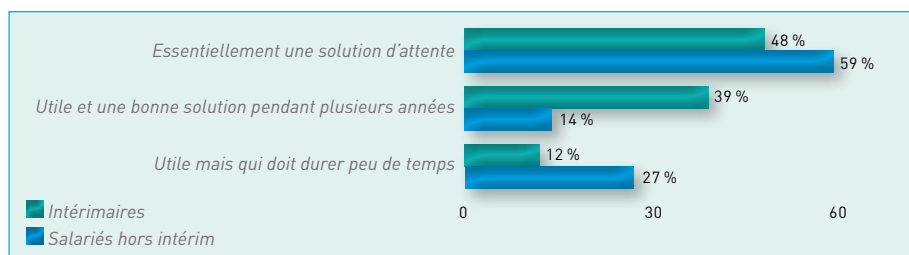


Les intérimaires sont en grande majorité **satisfaits de leur expérience**. Deux évolutions importantes sont à noter par rapport à 2006 :

- L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est un domaine où la satisfaction des intérimaires progresse notablement (+10 points).
- La proportion d'intérimaires satisfaits des délais entre les missions est en recul (-10 points).

• LE BILAN DES INTÉRIMAIRES

⇒ POUR VOUS, TRAVAILLER EN INTÉRIM EST QUELQUE CHOSE QUI EST... ?



Deux conceptions de l'intérim se côtoient au sein de la population d'intérimaires :

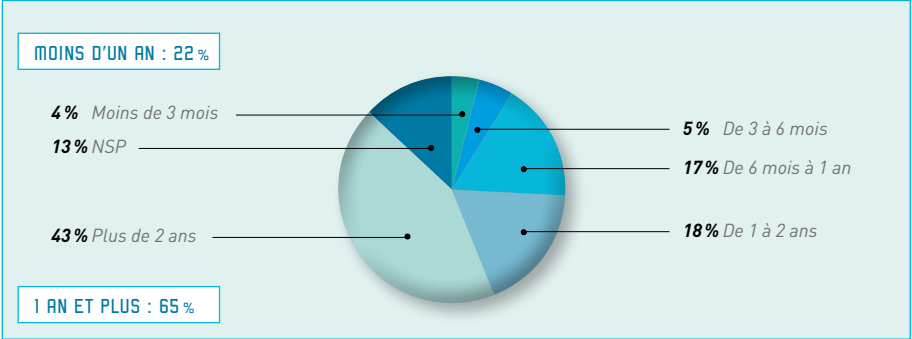
- **L'intérim comme solution d'attente (-4 points par rapport à 2006).**
- **L'intérim comme solution durable (+3 points par rapport à 2006).**

On notera donc que l'intérim est de plus en plus considéré comme un choix de vie, plus qu'une solution par défaut.

Comme lors des précédentes enquêtes, les salariés hors intérim ont une vision plus utilitariste de l'intérim. 86 % des personnes interrogées considèrent que c'est une solution d'attente qui doit durer peu de temps.

• LES PERSPECTIVES DES INTÉRIMAIRES

⇒ PENDANT COMBIEN DE TEMPS PENSEZ-VOUS CONTINUER À TRAVAILLER EN INTÉRIM ?



⇒ SCORE / CATÉGORIE

Hommes	59 %
Femmes	67 %
18 à 24 ans	50 %
25 à 29 ans	57 %
30 à 34 ans	61 %
35 à 49 ans	66 %
50 ans et plus	78 %
Cadres	51 %
Professions intermédiaires	68 %
Employés	63 %
Ouvriers qualifiés	62 %
Ouvriers non qualifiés	59 %

61 % des intérimaires disent vouloir continuer à travailler en intérim (-1 point par rapport à 2006).





2. CEUX QUI SORTENT DE L'INTÉRIM AU PROFIT D'UN CDI OU D'UN CDD

Profil	CDD	CDI
Hommes	9 %	22 %
Femmes	9 %	20 %
18 à 24 ans	10 %	22 %
25 à 29 ans	10 %	27 %
30 à 34 ans	12 %	22 %
35 à 49 ans	9 %	19 %
50 ans et plus	1 %	13 %
Cadres	12 %	36 %
Professions intermédiaires	19 %	24 %
Employés	8 %	32 %
Ouvriers qualifiés	9 %	21 %
Ouvriers non qualifiés	8 %	17 %

31 % des intérimaires interrogés en mars 2008 sont aujourd'hui en CDI (22 %) ou en CDD (9 %), ce qui représente une hausse notable par rapport à 2006 (+6 points, à attribuer entièrement à l'augmentation du nombre de personnes en CDI). La part de ceux qui sont en CDI ou en CDD dans une entreprise où ils ont préalablement effectué une mission diminue : 49 %, contre 38 %.

Néanmoins, **l'accès au CDD et au CDI varie fortement en fonction du profil de l'intérimaire**. Si l'on n'observe pas de différence en termes de sexe, **l'âge et le statut apparaissent discriminants** : les plus jeunes, les cadres et les employés sont davantage en CDI un an après leur passage en intérim que les autres catégories. Les professions intermédiaires se démarquent, quant à elles, positivement dans l'accès au CDD.

Notons aussi que **33 % des intérimaires se sont vus proposer un CDI et 20 % un CDD dans le cadre de leurs missions**. Si les propositions de CDI ont augmenté par rapport à la précédente enquête (22 %), les refus des intérimaires sont également plus fréquents : 56 % ont refusé le CDI qui leur a été proposé contre 46 % en 2006. Pour le CDD : 40 % ont refusé contre 30 % en 2006.

3. CEUX QUI SORTENT DE L'INTÉRIM

⇒ POURQUOI N'ÊTES-VOUS PLUS INTÉRIMAIRE ?

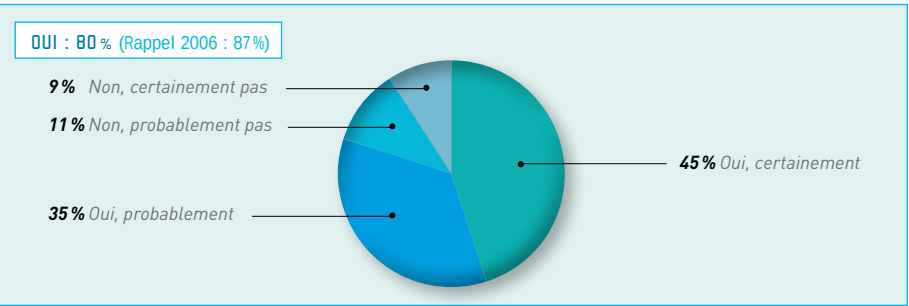
Principales raisons citées	
On ne vous propose plus de missions d'intérim	47 %
Vous recherchez un CDI ou un CDD	27 %
Vous avez un projet professionnel	13 %
Vous ne vouliez plus travailler en intérim	5 %
Vous vouliez prendre des vacances	2 %

14 % des intérimaires interrogés en mars 2008 sont aujourd'hui au chômage (11 % sont indemnisés et 3 % non-indemnisés), ce qui constitue **une baisse très importante** par rapport à l'enquête 2006 qui comptabilisait 23 % de chômeurs à l'issue de l'année d'observation.

Dans près d'un cas sur deux, ceux qui sont actuellement au chômage sont sortis de l'intérim « par défaut », parce qu'on ne leur proposait plus de mission. Ce score est toutefois en nette baisse par rapport à 2006 (-18 points) et les autres évoquent plutôt le fait d'avoir d'autres projets (CDI, CDD, projet professionnel,...) ou l'envie de ne plus travailler en intérim.

Notons que **91 % des intérimaires aujourd'hui au chômage sont encore inscrits en agence et 80 % accepteraient d'effectuer une mission d'intérim si on leur en proposait une**. Loin d'être un rejet de l'intérim, ces derniers semblent donc en position d'attente vis-à-vis des agences.

⇒ SI ON VOUS PROPOSAIT AUJOURD'HUI UNE MISSION D'INTÉRIM, L'ACCEPTERIEZ-VOUS ?

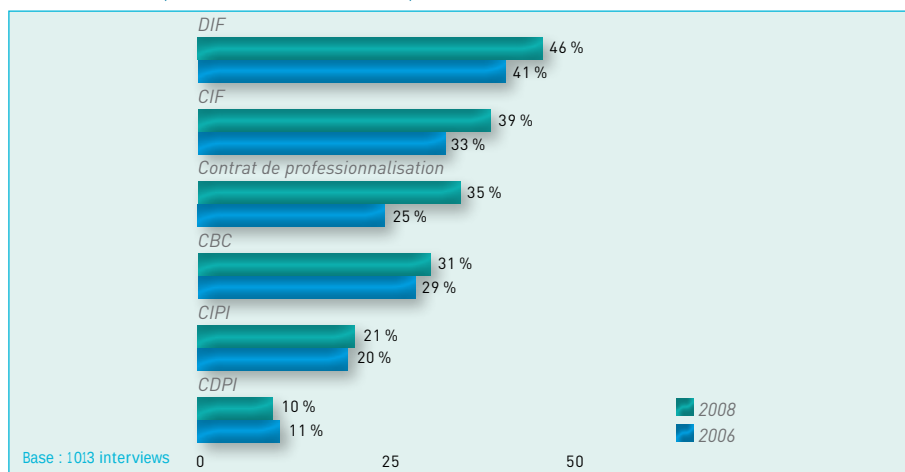




Connaissance et pratique de la formation

1/ Une maîtrise accrue des dispositifs de formation

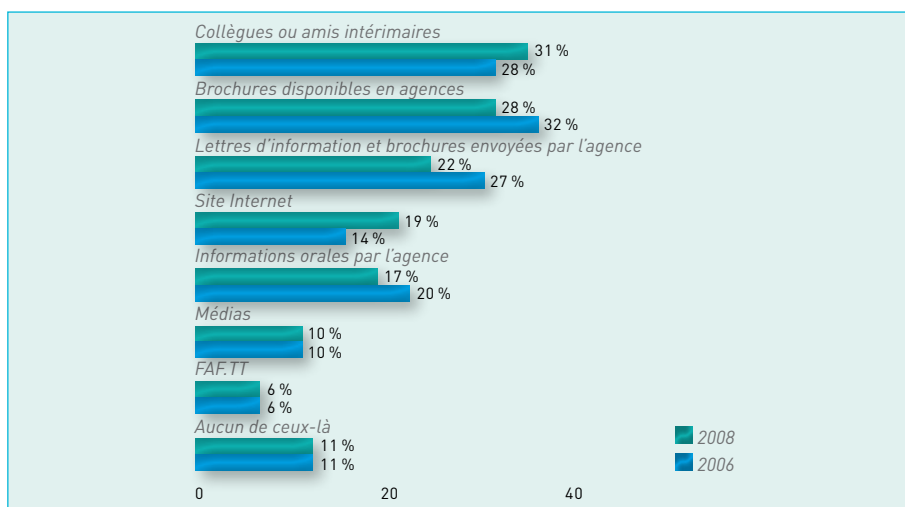
⇒ CONNAISSEZ-VOUS, NE SERAIT-CE QUE DE NOM, LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AU TRAVAIL TEMPORAIRE ?



Les taux de connaissance des dispositifs de formation proposés aux intérimaires ont progressé par rapport à 2006, en particulier le DIF, le CIF et le contrat de professionnalisation. En fin de classement, nous retrouvons des dispositifs plus récents, le CIPi et le CDPI, à l'initiative de l'entreprise donc avec une visibilité moins forte de la part des intérimaires.

2/ Internet comme nouveau vecteur d'information

⇒ PARMI LES MOYENS D'INFORMATIONS SUIVANTS, LESQUELS VOUS ONT PERMIS DE CONNAÎTRE OU DE VOUS INFORMER SUR CES DISPOSITIFS DE FORMATION ?

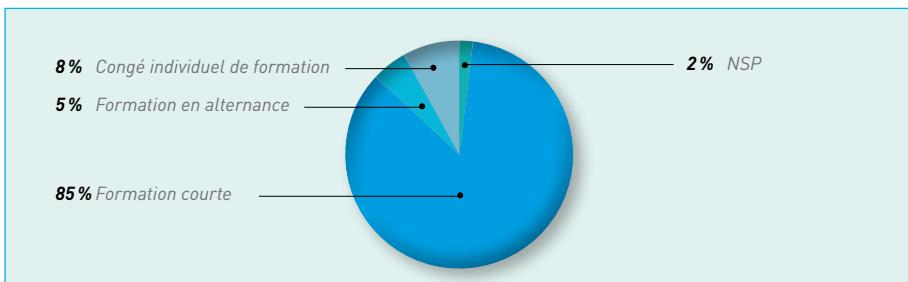


Si l'agence reste le principal vecteur d'information des intérimaires pour la formation, elle perd en importance au profit du bouche à oreille (+3 points par rapport à 2006) et de l'information par internet (+5 points).

⇒⇒ 3/ Léger recul des formations réalisées

14 % des personnes interrogées déclarent avoir suivi une formation en tant qu'intérimaire au cours des 12 derniers mois. Ce score est en recul par rapport à la précédente enquête puisqu'en 2006, ils étaient 19 % à avoir suivi une formation.

⇒⇒ ÉTAIT-CE DANS LE CADRE... ?



⇒⇒ SCORE / CATÉGORIE

Hommes	16 %
Femmes	9 %
18 à 24 ans	17 %
25 à 29 ans	14 %
30 à 34 ans	13 %
35 à 49 ans	13 %
50 ans et plus	8 %
Cadres	13 %
Professions intermédiaires	12 %
Employés	12 %
Ouvriers qualifiés	14 %
Ouvriers non qualifiés	14 %





Annexe

L'échantillon de l'enquête a été raisonné sur les critères de sexe, d'âge, de statut et de région de manière à disposer de bases statistiquement fiables sur chacun de ces critères. Il a ensuite été redressé sur les données réelles de la population des intérimaires issues du rapport économique et social 2006.

Sexe	%
Homme	72,4
Femme	27,6
Âge	
18 à 24 ans	31,2
25 à 29 ans	20,7
30 à 34 ans	14,1
35 à 49 ans	26,9
50 ans et plus	7,1
Statut	
Cadre	1,9
Profession intermédiaire	7,2
Employé	12,4
Ouvrier	78,5
Zone d'habitation	
Nord	6,9
BP-est	8,6
BP-ouest	11,7
Ouest	14,6
Sud-ouest	9,4
Méditerranée	8,1
Centre-est	13,8
Est	9,5
Région parisienne	17,4



56, rue Laffite - 75320 Paris cedex 09
Tél. : 01 55 07 85 85 - Fax : 01 55 07 85 86